

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE L'ASSOMPTION 2016

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,
Messieurs les conseillers,
Mesdames les conseillères,

En tant que maire suppléant de L'Assomption, j'ai le devoir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité et cela, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé pour approbation. Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), ce rapport traite des éléments suivants :

- les derniers états financiers et le dernier rapport de l'auditeur;
- le dernier programme triennal d'immobilisations;
- les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;
- les orientations générales du budget 2017 et du plan triennal 2017-2018-2019 lesquelles ont été révisées en tenant compte de la capacité de payer des citoyens et citoyennes.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS ET LE DERNIER RAPPORT DE L'AUDITEUR

1.1 Le rapport de l'auditeur sur les états financiers

Le rapport de l'auditeur indépendant, la firme Amyot, Gélinas, S.E.N.C.R.L., sur les états financiers pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2015 a été produit sans réserve. Ce rapport indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de L'Assomption au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'exercice qui s'est terminé au 31 décembre 2015 s'est conclu par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 373 818 \$.

1.2 Les derniers états financiers

Voici un résumé des résultats de l'exercice 2015 :

	Réalisations 2015	Budget 2015	Budget 2016
Revenus	36 267 942 \$	34 995 370 \$	36 535 100 \$
Charges (excluant l'amortissement)	32 099 312 \$	31 010 930 \$	33 484 360 \$
	_____	_____	_____
	4 168 630 \$	3 984 440 \$	3 050 740 \$
Postes de conciliation à des fins fiscales			
Remboursement de la dette	4 277 399 \$	4 240 840 \$	4 141 900 \$
Affectation de l'excédent à des fins d'équilibre budgétaire	(256 400 \$)	(256 400 \$)	(896 160 \$)
Autres affectations provenant de l'excédent de la Ville	(156 187 \$)		(195 000 \$)
Autres	(70 000 \$)		
	_____	_____	_____
	3 794 812 \$	3 984 440 \$	3 050 740 \$
	_____	_____	_____
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	373 818 \$	0 \$	0 \$
	=====	=====	=====

L'excédent de fonctionnement est divisé en deux entités : la première est constituée de l'excédent affecté, des réserves financières et des fonds réservés qui regroupent les montants réservés par le conseil municipal pour fins spécifiques, et l'excédent non affecté, dont le conseil peut disposer au gré des besoins de la Ville. Ci-après un état sommaire de l'excédent de fonctionnement.

	2015	2014
Excédent de fonctionnement non affecté au début de l'exercice	5 414 732 \$	5 454 721 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	373 818 \$	3 182 661 \$
Virements : excédent affecté, réserves, fonds réservés, dépenses d'investissement	(1 814 278 \$)	(3 222 650 \$)
Total de l'excédent de fonctionnement non affecté à la fin de l'exercice	3 974 272 \$	5 414 732 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Excédent de fonctionnement affecté		
À des fins d'équilibre budgétaire de l'exercice suivant	1 091 160 \$	256 400 \$
Au programme de subvention du centre-ville	275 809 \$	384 060 \$
Pour des projets d'investissement	1 797 800 \$	1 547 800 \$
À d'autres fins	169 039 \$	129 788 \$
Total de l'excédent de fonctionnement affecté	3 333 808 \$	2 318 048 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Réserves financières et fonds réservés		
Vidange des boues et étangs aérés	231 599 \$	81 599 \$
Fonds de roulement	1 567 749 \$	1 633 425 \$
Société québécoise d'assainissement des eaux		13 387 \$
Règlements d'emprunt fermés	633 454 \$	633 454 \$
Total des réserves financières et fonds réservés	2 432 802 \$	2 361 865 \$
	<u> </u>	<u> </u>
GRAND TOTAL	9 740 882 \$	10 094 645 \$

2. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017 prévoyait des investissements de 54,3 millions \$ répartis de la façon suivante :

Programme triennal d'immobilisations	2015	2016	2017	Total
Parcs	1 702 800 \$	175 000 \$	1 550 000 \$	3 427 800 \$
Autres infrastructures	9 191 400 \$	6 157 000 \$	21 649 000 \$	36 997 400 \$
Terrains et bâtiments	4 213 800 \$	7 578 300 \$	---	11 792 100 \$
Véhicules	727 000 \$	515 000 \$	40 000 \$	1 282 000 \$
Autres	40 000 \$	850 000 \$	---	890 000 \$
	-----	-----	-----	-----
	15 875 000 \$	15 275 300 \$	23 239 000 \$	54 389 300 \$

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Les résultats financiers à ce jour nous indiquent que l'exercice financier 2016 se terminera à l'intérieur des paramètres budgétaires adoptés par le conseil municipal sous réserve du traitement comptable qui sera choisi par le conseil pour le terrain contaminé situé sur le boulevard Turgeon.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Afin de servir les 21 925 citoyens de L'Assomption, vos élus ont été rémunérés, pour l'année 2016, de la façon suivante :

	Rémunération/An	Allocation de dépenses/An	Municipalité régionale de comté (MRC)
Maire	37 024 \$*	16 216 \$*	4 586 \$**
Conseillers	11 774 \$*	5 887 \$*	---

* La rémunération et l'allocation de dépenses d'un membre du conseil sont indexées annuellement selon l'indice d'augmentation du coût de la vie établi par Statistique Canada.

** Plus une prime pour chacun des comités et commissions dont il est membre, et ce, conformément aux règlements 112 et 112.1 de la MRC de L'Assomption.

5. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q.,c. C-19). Pour toute personne qui le souhaite, cette liste pourra être consultée à l'hôtel de ville, au Service du greffe, durant les heures d'ouverture.

6. RÉALISATIONS 2016

- Réalisation de travaux d'asphaltage sur la montée Saint-Sulpice – Phase II.
- Aménagement du parc du Régiment-de-la-Sarre.
- Implantation de la collecte des matières organiques.
- Achèvement des travaux d'infrastructures sur des rues du secteur Saint-Gérard-Majella.
- Construction de plus de 90 nouvelles unités de logement.

7. PROJETS EN COURS

- Préparation d'un plan d'intervention pour l'ensemble des infrastructures de la municipalité.
- Octroi d'un mandat pour la réalisation d'un plan directeur pour les parcs et espaces verts.
- Travaux de construction d'une aire d'accueil à l'hôtel de ville et réparation de la rampe pour personnes handicapées au centre communautaire.
- Octroi d'un mandat pour la refonte du site Internet.
- Travaux de construction d'un complexe municipal.
- Planification de la construction d'une nouvelle prise d'eau pour le Centre de traitement d'eau Jean-Perreault.
- Implantation de bornes de recharge pour les véhicules électriques.
- Développement du Quartier des Arts en respect des orientations de la Ville.

8. ORIENTATIONS 2017-2018-2019

Les objectifs du conseil municipal et de l'administration s'inscrivent à l'intérieur de cinq grands axes, à savoir :

- prioriser différents projets (ex. : caserne, centres de la petite enfance, etc.);
- préserver les acquis pour orienter le futur;
- gérer notre développement;
- poursuivre le virage vert en optimisant les services offerts à la population;
- célébrer le 300^e anniversaire de fondation de L'Assomption.

CONCLUSION

Les résultats qui vous ont été présentés aujourd'hui expriment le fruit du travail et de l'implication constante de toute l'administration municipale. De ce fait, je tiens à remercier les membres du conseil, l'équipe de direction et tous les employés municipaux de leur efficacité et de leur contribution indispensable. Grâce à des normes rigoureuses de gestion, une grande vigilance et une prudence accrue, la Ville de L'Assomption sait demeurer compétitive dans l'effort fiscal demandé à ses contribuables, et ce, toujours dans le respect d'une approche orientée « Citoyen ».

Nous savons que bien des choses restent à faire dans notre ville et que la tâche est des plus importantes. Il importe de dire que l'ampleur des coûts que la Ville doit assumer en lien avec les événements impliquant le maire Gingras a eu des impacts majeurs pour la municipalité, entre autres dans sa marge de manœuvre financière, et ce, sans compter les dommages causés à sa réputation, à son image et à ses citoyens.

Cependant, nous sommes convaincus qu'avec l'implication et le support de l'ensemble des citoyens et citoyennes, nous pourrions collectivement participer, dans un esprit constructif, à l'amélioration de notre milieu de vie.

Le conseil municipal se joint à moi afin de réitérer notre engagement à demeurer à l'écoute des préoccupations de notre population, à poursuivre notre mandat axé sur une saine gestion et à investir pour l'avenir afin de toujours faire prospérer et rayonner notre communauté.

L'Assomption, le 1^{er} novembre 2016.

Le maire suppléant,

Fernand Gendron